



Ville d'Isbergues

5A, place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2025-137

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

ARRÊTÉ DU MAIRE

portant sur

l'autorisation d'occupation du domaine public

46, rue Edmond Mille

Du 14 au 22 avril 2025 inclus

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande en date du 9 avril 2025 par M. Bruno DUHAMEL, domicilié 46 rue Edmond Mille à ISBERGUES (62330),

Considérant qu'il convient de prendre des mesures de sécurité pour prévenir les accidents et faciliter les travaux sur l'immeuble situé au 46 rue Edmond Mille à ISBERGUES (62330),

Considérant que ces travaux seront réalisés par l'entreprise de Monsieur Valentin DISSAUX, 91 rue du Portugal à AIRE SUR LA LYS (62120),

ARRÊTE

Article 1^{er} : L'installation d'un échafaudage est autorisée du 14 au 22 avril 2025 inclus, au niveau de l'habitation située 46 rue Edmond Mille à ISBERGUES (62330), pour l'exécution des travaux.

Article 2 : Le stationnement sera interdit au droit et aux abords du chantier.

Article 3 : Le bénéficiaire aura la charge de la signalisation réglementaire de son chantier, de jour comme de nuit, et sera responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation.

Article 4 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie d'ISBERGUES pour exécution.



Ville d'Isbergues

5A, place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2025-137

Article 5 : Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville, et pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le 14 AVR. 2025

Le Maire,



David THELLIER

Publié le 14 AVR. 2025